

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 8

Artikel: L'oncle Abraham et les kyrielles
Autor: Héritier, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IV

M'a invouyî à la botolhie,
La lai su zelâ queri.
L'ai yé apportâ d'onna golphie
Yau lè bo fazan laô nid.

Refrain.

V

M'a invouyî à la dzenelhie,
La lai su zelâ queri.
L'ai yé apportâ l'ado d'onna cliousse
Que crêvâvê su son nid.

Refrain.

En publiant ici l'une des rares chansons patoises qu'il nous ait été donné de retrouver dans la tradition orale du Gros de Vaud, nous tenons à rappeler à tous les bons et joyeux Vaudois que *M. le professeur Arthur Rossat, à Bâle (Schweizergasse, 10)*, le grand collectionneur de chansons populaires, continue à recueillir, avec une persévérance et un zèle admirables, tout ce qui reste de notre patrimoine de chansons. Il reçoit toujours avec reconnaissance les communications qu'on veut bien lui faire à ce sujet.

Avis donc aux vieux chanteurs et à tous ceux qui ont en leur possession des cahiers manuscrits d'anciennes chansons, soit en français, soit en patois ! Qu'ils ne tardent pas d'offrir leurs recueils à M. Rossat.

OCTAVE CHAMBAZ.

Tout doucement. — Le fait se passe sur une de nos lignes régionales. Une dame, accompagnée d'un enfant, remet au contrôleur son billet et un billet de demi-place.

Le contrôleur, regardant le garçon :

— Il est diablement grand pour une demi-place !

— Oui, en effet, répond la mère. Lorsque j'ai acheté le billet, mon fils était beaucoup plus petit, mais vous allez si lentement qu'il a joliment grandi depuis le départ.

CES BONNES PETITES MALADIES

COMMENT donc faisaient nos bons aïeux pour jouir d'une si bonne santé, eux qui avaient trouvé cette expression bien caractéristique : « Se porter comme le Pont-Neuf ? » Car le Pont-Neuf est toujours là, bagasse ! Et l'on sait s'il se tient bien, sous l'œil vigilant d'Henri IV.

D'abord, nos bons aïeux n'avaient pas, comme nous, toute une série de maladies, affublées de noms revêches et dûment consacrées et cataloguées par la docte Faculté. Ils n'en connaissaient qu'un petit nombre, pas très compliquées, encore que ceux qui en étaient atteints en mourussent presque toujours. Aujourd'hui, on se défend mieux ; on se cramponne à la vie. On traîne parfois une convalescence languoureuse, grâce aux progrès de la science. Quoi ! on préfère encore la vie avec ses misères, certaines, à la mort avec son mystère.

Possible aussi, que si nos bons aïeux se portaient si bien, c'est qu'ils ne pensaient pas ou le moins possible à leurs maux. Ils s'efforçaient de les oublier. Ah ! certes, ce n'est pas toujours facile d'oublier ses maux. Mais ce n'est pas non plus toujours impossible. Et quand on y réussit, le remède est excellent. On dirait que les maux finissent par se détacher de ceux qui les méprisent et qui ne sont pas aux petits soins pour eux.

Et puis, nos bons aïeux ne connaissaient pas les régimes débilissants ni tous ces produits qui, sous le nom et la figure trompeurs d'aliments hygiéniques, ne sont après tout que des produits médicaux qu'on mange ou qu'on boit avec plus ou moins de foi, peut-être, dans leurs prétendues vertus, mais sans plaisir aucun.

Aujourd'hui, on ne se vante plus guère de sa santé. La santé, c'est mal porté. Il est bien plus « chic », bien plus « snob » d'avoir quelque petite maladie, pour laquelle le médecin vous a prescrit certains ménagements, certain régime, certaine médication qui vous rendent, comme on dit et comme on le croit... intéressant.

Et quelle précieuse ressource dans la conversation. Au moins, on sait de quoi parler. Quand on est en bonne santé, c'est vite dit : « Bonjour ; et comment va ? — Bien, merci, et vous ? » Tandis que lorsqu'on « n'est pas bien », dame, on décrit son mal, le siège de celui-ci, ses manifestations, ses intermittences, ses caprices et ses cruautés ; on énumère tout ce qu'on a fait déjà pour en guérir, tous les médecins qu'on a consultés, tout ce qu'ils vous ont prescrit ou prêté ; on annonce, enfin, tout ce qu'on veut encore faire. Tout cela n'est peut-être pas très folichon pour les auditeurs, mais qu'importe l'auditoire : la conversation ne chôme pas ; le temps passe. Et puis, parler de soi, que pourrait-on trouver de mieux ?

Ah ! conservons pieusement nos bonnes petites maladies. Foin des bien portants !

J. M.

Lo sécond. — Dans une de nos fêtes villageoises, deux violoneux s'évertuaient à faire danser la jeunesse.

L'un d'eux ne parvenait pas à se mettre d'accord avec son collègue.

— Mâ, fâ don lo sécond, François, fâ lo sécond, lui dit ce dernier.

— Ne lo sè pas, lo sécond.

— Bougro dè fou, djuî on pou per tot.

RAN-PAN-TAN-PLAN

Lo ministre de la Cabolettaz, que l'irè tot novi deïn sa perrotze, reincontre l'âtrohi on bouebetè präo dègre mellhi, que portavè on galè menon.

— A co i-to, m'n'ami ? que lâi fâ.

— A Djanbrandauplanmorán, ranpantanplan, que va tot pplan.

— Ah ! t'i lo valet à Djan-Abran dau Plan-Morand ? Bon, bon, bon. Kemin te ceïn débilitè ran-tan-plan ! Te vâo bâilli bon âo militèro, po rolli su 'na tiaisse.

— L'è lo père que m'a fé à recordâ dinse, po que m'èin rassovigno.

— Bon, bon, bon. Et dièro îte-vo tzi vo ?

— No sein doze.

— Doze ?

— Bin sù : lâi a lo père et lo ministre, la mère et la motaila, la modze et ma chéra, la biquietta et m' n'autra chéra, mon frère et lo caïon, et mé et lo tsatton.

— Vo z'fè on pucheïn ménadzo ! Mâ, di-me vâi, ci ministre que lâi reïste avoué vo, è-t-e 'na dzeïn âobin 'na bita ?

— N'è ne onna bita, ne onna dzeïn : l'è noutron bourrisco, que l'a lo pâi nâi et l'è z'orolliè asse grantè que lo villioïn ministre.

Et ci crapô d'eïnfan l'a fotu lo can avoué son menon, avo lo prä à Djan-Abran, ranpantanplan !

DJAN DAI PIVÈ.

Pour ne pas manquer le train. — Les changements dans l'horaire des chemins de fer et bateaux à vapeur vont causer inévitablement bien des ennuis à une foule de gens. Mais, si les voyageurs se munissent du nouvel *Horaire du Major Davel* (édition unique à 25 cent.) des hoirs Borgeaud, à Lausanne, ils auront au moins la certitude de ne pas manquer le train.

Toast. — « Messieurs et chers concitoyens ! Je bois à l'avenir qui ne peut manquer d'arriver (Bravos prolongés). Je bois à l'abolition du passé, qui, espérons-le, ne viendra jamais. (Trépignements d'enthousiasme).

L'ONCLE ABRAHAM ET LES KYRIELLES

L'article que voici nous est communiqué par notre fidèle collaborateur *Mérine*. Il est extrait de l'édition de 1916 d'une publication très intéressante et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs : *L'Almanach du Valais*.

SAVEZ-VOUS ce qu'est une *kyrielle* dans le sens où je vais l'employer ? c'est une redite en vers ou en prose, comme les enfants en emploient souvent à propos de mille petits faits coutumiers. De père en fils, de mère en fille, de génération en génération, ces redites se sont transmises et se transmettront peut-être encore. Peut-être, ai-je dit, car il me semble que la mode s'en perd et que les garçonnets, comme nos fillettes, savent et disent moins de « kyrielles » qu'au temps — déjà lointain — où je jouais aux *mâpis*. Ma nièce, l'autre jour, rencontrant un escargot, ne sut lui parler comme il convient et j'en fus tout surpris, même chagriné. Je dus, moi-même, prononcer le petit discours auquel a droit tout honorable mollusque saisi par un bipède humain :

Escargot ! Escargot !

Montre-moi tes cornes,

Ton père et ta mère sont sur les toits

Qui mangent de la soupe aux pois

Avec une cuiller de bois.

Si tu ne me les montres pas,

Je te donnerais sur les doigts.

— Et sais-tu fillette, ce qu'on doit dire quand on a le hoquet ?

— Le hoquet ?

— Oui, le hoquet. Eh bien ! quand tu as ce petit ennui, répète cinq fois sans souffler, sans quoi, c'est temps perdu :

J'ai le hoquet

Dieu me l'a fait.

Je ne l'ai plus

Dieu l'a voulu.

— Et, alors, le hoquet s'en va, oncle Abraham ?

— Ma fi, essaie, tu verras bien.

L'oncle Abraham n'aime pas à se compromettre par des affirmations trop catégoriques.

— Dis-en d'autres.

Ma nièce est curieuse. Oncle Abraham est un « oncle-gâteau ». Il obéit en fumant sa courte pipe. Et puis, le brave homme a double plaisir, car, s'il est satisfait d'amuser l'enfant, il l'est non moins de revivre quelques souvenirs d'autrefois.

— Tu en veux d'autres. Eh bien ! quand une petite amie te demandera la poupée et que tu ne voudras pas la lui donner, crie très fort :

Donner, donner

Fait mal au pied ;

Rendre, rendre

Fait mal au ventre.

Ou bien, si tu trouves une pomme sur le chemin, dis bien vite :

Qui a perdu ?

J'ai trouvé !

C'est la bourse du curé ;

Si je le dis trois fois

C'est à moi !

Cependant, fillette, il ne faut dire ça pour toujours, car les objets qui sont sur le chemin n'appartiennent pas aux passants. Et, maintenant, si tu rencontres un corbeau, parle-lui comme ça :

Corbeau ! Corbasse !

La matagace,

Ta mère t'embrasse

Les pieds te brûlent,

Ta langue hurle :

Coua ! Coua ! Coua !

— Qu'est-ce que c'est la matagace ?

— La matagace, c'est la pie-grièche.

— On en a passablement par chez nous.

— Et la corbasse ?

— C'est la dame du corbeau.

— Ah !

Ma nièce demeura rêveuse à l'évocation de cette « dame de corbeau », mais l'oncle Abraham ne lui laissa guère le temps de réfléchir.

— Quand ton frère Jules « s'en croira » d'avoir sa veste des dimanches, dis-lui seulement :

Jean Patagan,
La canne à la main,
L'épée au côté,
La beuse sur le nez.

Et si ta sœur Alice veut jouer aux « marbres » avec les garçons, ne manque pas de lui crier :

Garçon, gargonnière ;
Péton, pétonnière ;
Qui a vendu ses cotillons
Pour acheter des pantalons.

Et, maintenant, « bouèbette », pour la dernière, donne-moi la main, je te veux montrer comment tu dois musser avec ton petit frère. Tiens, vois-tu. On prend d'abord le pouce et on dit :

C'est lui qui va à la chasse.

puis, les suivants, l'un après l'autre, toujours disant à chacun ce qui convient :

C'est lui qui a tué le lièvre,
C'est lui qui l'a fait cuire,
C'est lui qui l'a mangé.

Enfin, le cinquième doigt :

Et le petit glin-glin,
Qui était derrière le moulin,
Disait : moi j'en veux !
J'en veux ! J'en veux ! J'en veux !

Ne sont-elles pas jolies ces *kyrielles* et n'a-t-on pas grand tort de les délaisser ? Elles font l'originalité de l'enfance. Elles ne dédaignent pas le mot un peu cru, mais c'est en toute innocence et, comme dit l'oncle Abraham, « il n'y a que le mal qu'on y met ».

G. HÉRITIER.

Le *Conteur* « se recommande » à ses lectrices et lecteurs qui voudraient bien lui adresser de semblables *kyrielles*. Il les remercie d'avance et espère en recevoir beaucoup.

Le *Conteur* recevrait aussi des « *kyrielles d'élimination* », rengaînes que les enfants emploient lorsqu'ils jouent, pour désigner « qui le sera », c'est à dire pour savoir à *colin-maillard* par exemple, celui qui aura les yeux bandés ; à *cache-cache*, celui qui devra trouver ceux qui se cachent, etc. C'est dans ce chapitre que rentrent : Enic, bénic... ; un loup passant par un désert... etc., etc.

Recettes

Utilisation des coquilles d'œufs. — Puisque nous sommes en un temps où rien ne se doit perdre, où il faut tirer parti de tout, voici, à l'intention de nos agriculteurs, une recette.

Dans les fermes, où l'œuf se consomme en grande quantité, on en jette la coquille au fumier, sans aucun souci. C'est un tort. Ces coquilles, formées de calcaire pur savamment précipité, sont un remède et presque un aliment pour les animaux de la ferme. Il ne s'agit que de les mêler à l'alimentation des poulets, des jeunes porcs ou des veaux, non seulement pour développer l'ossature de ces animaux, mais encore parce qu'elles favorisent la ponte chez les poules et la croissance chez les porcs et chez les veaux. Il suffit pour cela de piler les coquilles et de les mêler aux aliments. L'agriculteur devrait rechercher les coquilles d'œufs qui se perdent en ville et en particulier chez les confiseurs et les pâtisseries, où il s'en fait un grand usage. Il en tirerait grand profit.

* * *

Verres de lampe. — Au bout d'un certain temps, quelque soin que l'on apporte aux verres de lampe, ils finissent par se couvrir intérieurement de petits points opaques que le simple frottement ne suffit pas à enlever.

Délayez un peu de craie, finement pulvérisée, avec l'essence de térébenthine et mettez un peu de cette bouillie sur le linge dont vous servez pour nettoyer les verres. Passez ensuite un linge sec, et le verre redeviendra clair.

UN APPEL

Tous les journaux ne parlent que du succès extraordinaire de la souscription du dernier emprunt de guerre anglais. C'est un record. Voici, à ce propos, un curieux appel, trouvé dans les annonces du *Spectator*.

HOMMES ET FEMMES, RÉFLÉCHISSEZ UN MOMENT

Quelles sommes pouvez-vous consacrer à l'emprunt de guerre *maintenant* et quelles *économies* pourriez-vous faire dans les douze mois qui vont suivre :

sur vos vêtements,
sur vos amusements,
sur vos voyages,
sur vos aliments,

EN VUE DE PRÊTER DE L'ARGENT à la

NATION ?

Portez vos vieux vêtements, vos vieilles chaussures, vos vieilles toilettes.

Puis demandez à votre banquier ou à votre patron de vous faire une avance, garantie par ces économies, afin de vous permettre d'acheter de

L'EMPRUNT DE GUERRE

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

1 LES CHALETES DE LA ROSELINAZ

Peu après, les deux associés s'étaient rendus auprès des ouvriers. Les réunissant autour d'eux, Joseph Bourgeois, suivant un ancien usage de ces montagnes, dit en s'adressant à Charles : « Charles Chezau, tu confirmes devant ces hommes que tu m'as vendu toute la forêt de la Roselinaz, depuis le sentier, à droite, jusqu'au petit chalet de Jean-Toine Guillat, à gauche. » Charles répondit : « Je reconnais t'avoir vendu, vendu pour l'exploiter, toute la forêt de la Roselinaz, jusqu'au chalet, en exceptant toutefois une vingtaine de gros pins, à la limite supérieure, qui devront rester debout pour protéger nos chalets contre les chutes de rochers et les avalanches. »

— Il n'avait pas été question de cela, reprit l'acheteur ; cependant je consens à ce que tu me demandes, mais à condition que tu me cèdes un même nombre de plantes ici, de l'autre côté du sentier.

— C'est entendu, et tous deux se donnèrent une forte poignée de main pour sceller le marché conclu définitivement.

Joseph Bourgeois distribua ses gens sur plusieurs points de la lisière de la forêt et quelques instants plus tard on n'entendait plus que le bruit des haches frappant les tiges à coup redoublés, la monotone mélodie des longues scies et les cris d'effroi d'une multitude d'oiseaux obligés de fuir leurs demeures menacées. Tout à coup retentirent ces mots : « Arrêtez, au nom de la loi ! » Haches et scies s'arrêtèrent, chacun regarda, d'un œil étonné, du côté où la voix s'était fait entendre. A quelques pas de Charles, de Joseph Bourgeois, apparaissait le syndic de Morcles, une grande feuille de papier à la main. « Je ne vous croyais pas si matineux, à la Roselinaz, dit-il en souriant, à l'ex-proprétaire de la forêt ; j'ai failli arriver trop tard.

— Et j'avoue n'être pas peu curieux de savoir ce qui vous amène,

— Vous allez le savoir.

Déployant le papier qu'il tenait, le syndic ajouta : Votre cousin et beau-père, Jean-Toine Guillat, en qualité de co-proprétaire de toute la forêt de la Roselinaz, s'oppose à la vente et à l'exploitation de ladite forêt et a obtenu du juge qu'il vous serait défendu, jusqu'au moment où la justice aura prononcé sur le cas, de faire abattre même un seul arbre.

Charles jeta un coup d'œil sur le papier, ses mains se mirent à trembler et sur son front plissé

1 Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Adis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

on put voir de seconde en seconde se succéder une rougeur et une pâleur extrême, signes évidents d'une vive colère. Puis, au milieu d'un éloquent éclat de rire, il s'écria : Monsieur le syndic, vous n'êtes pourtant pas d'âge à faire de pareilles plaisanteries ; depuis quand, je vous prie, Guillat, qui n'a rien ou presque rien, serait-il co-proprétaire de la forêt de la Roselinaz ?

— C'est ce que vous devez savoir mieux que moi, répondit le vieux syndic en haussant les épaules. Que votre beau-père possède peu ou beaucoup, cela ne me regarde pas ; mais ce que je sais, comme tout le monde, c'est qu'il a, de tout temps, joui du droit d'affouage dans la forêt de la Roselinaz, ainsi que du droit de pâture sur le plateau. C'est pourquoi je crois que vous êtes tous deux co-proprétaires de ce terrain.

— Je ne le crois pas. Jean-Toine n'a certainement aucun droit légal sur les fonds de la Roselinaz, et s'il a coupé du bois dans la forêt et mis ses chèvres au pâturage, c'est tout simplement parce que ma famille le lui a permis.

— Vous pouvez avoir raison, comme vous pouvez vous tromper ; cela ne me regarde pas, d'ailleurs. J'ai rempli mon mandat, ce dont je prends ces hommes à témoin, vous ferez ce que vous voudrez, Monsieur Chezau.

— C'est bien ainsi que je l'entends, monsieur le syndic ; je vous prie d'annoncer à mon beau-père que je compte bien faire abattre non-seulement cette partie de la forêt, mais tous les bois de la Roselinaz.

— Ceci ne rentre pas dans mes fonctions, dit le syndic, en souriant. Bonjour.

Et le syndic de Morcles reprit lentement le chemin du village.

Un moment les ouvriers se regardèrent d'un œil interrogateur, sans savoir ce qu'ils avaient à faire. Joseph Bourgeois rompit le premier le silence.

Touche-là, dit-il à Charles, tu lui as parlé comme il faut, à ce syndic ; je te félicite, mais Jean-Toine, ce coquin !...

— Laissez faire, peut-être vaut-il mieux que les choses se soient passées ainsi ; quant à vous, ajouta-t-il, en s'adressant aux ouvriers, continuez votre ouvrage.

Les hommes reprirent, non sans quelque hésitation, leurs haches et leurs scies, mais le premier qui franchit le fossé creusé sur la lisière de la forêt, poussa un cri d'étonnement : « Jean-Toine ! »

— Oui, ce n'est que moi, dit d'une voix grave le vieux chasseur.

Tous les regards se tournèrent de son côté, et Jean-Toine se tenait appuyé au tronc d'un pin gigantesque déjà plus d'à moitié scié et bien près de tomber ; il portait son fusil de chasse, comme s'il eût eu l'intention d'aller surprendre quelque chamois sur les hauteurs.

— Bonjour, Jean-Toine, lui dit un des ouvriers, revenu de sa surprise. Allez-vous à la dent ?

— Peut-être, je ne sais pas encore.

— Eh bien, en attendant que tu le saches, fais-moi un peu place, que je finisse de couper ce tronc ; encore quelques coups, et l'arbre sera à bas.

— L'arbre restera debout, dit Jean-Toine d'une voix ferme. (A suivre.)

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 24 février au vendredi 2 mars.

Samedi 24 février, soirée de la société d'étudiants Helvétia.

Dimanche 25, à 2 h. $\frac{1}{2}$ et à 8 h. (matinée et soirée) : *Un jeune homme qui se tue*, comédie en 4 actes de Georges Beer.

Mardi 27, à 8 h. $\frac{1}{2}$: *L'Hôtel du Libre Echange*, 3 actes de G. Feydeau.

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 mars, à 8 h. $\frac{1}{2}$ soir : *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière.

Chœur d'Hommes de Lausanne. — D'entente avec la Municipalité de Lausanne, les concerts de cette Société, renvoyés pendant la période de fermeture du temple de St-François, auront lieu les jeudi 15 et vendredi 16 mars prochain. La vente des billets chez Fœtisch, rue de Bourg, est reprise dès ce jour.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.

Albert DUPUIS, successeur.